



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 21 octobre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à **Monsieur le Ministre de l'Intérieur** concernant **le système LU-Alert**.

En date du 17 octobre 2024, Monsieur le Ministre de l'Intérieur a présenté le nouveau système d'alerte et d'information LU-Alert, à travers lequel des différentes autorités publiques peuvent déclencher des messages d'alerte et d'information à la population. A côté de la transmission de messages d'alerte par le biais de diffusion cellulaire et SMS géolocalisé, LU-Alert inclut également une application mobile et un nouveau site internet, sur lesquels les messages d'alerte et d'information émis par le système peuvent être consultés.

Le lancement du nouveau système est accompagné d'une semaine de tests qui a commencé en date du 17 octobre.

Dans ce contexte, un premier message d'alerte « test » a été envoyé le 17 octobre, suivi par un deuxième le 18 octobre et un troisième de 21 octobre. Par ailleurs, les tests mensuels, tels qu'effectués jusqu'à présent, seront maintenus. Selon le ministère de l'Intérieur, les messages de test seraient clairement identifiés comme tels.

Néanmoins, force est de constater que le premier message d'alerte « test » datant du 17 octobre comprenait un message de vigilance rouge à cause d'inondations, précédé par le mot « test ». Il est fort probable que ce message a conduit à des malentendus auprès de la population, puisque l'information qu'il s'agissait d'un test était facile à rater. Le deuxième message quant à lui contenait une alerte de vigilance orange pour verglas, précédée par l'indication « test test test ». Un troisième test a été lancé le 21 octobre, contenant une alerte de crue subite au canton de Mersch.

La page d'accueil du site web LU-Alert quant à elle affiche un bandeau avertissant la population que trois alertes sont en cours actuellement. Les lecteur.trice.s attentif.ve.s peuvent découvrir que dans un deuxième temps que les alertes actuellement en cours sont des alertes « test » plutôt que des alertes réelles.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

- 1. Monsieur le Ministre n'est-il pas d'avis que les messages d'alerte « test » qui contiennent des informations de vigilance spécifiques (tel que 'Inondations, alerte rouge, sud du pays') et qui sont simplement précédés par la mention 'test' peuvent trop facilement être confondus avec des**

messages d'alerte réels ? Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas qu'un message « test » expliquant qu'il s'agit d'un test et indiquant qu'aucune action n'est requise de la part de la population serait plus clair et éviterait d'alarmer inutilement la population ? Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre adaptera-t-il les messages « test » du système afin d'éviter des malentendus ?

2. De même, Monsieur le Ministre adaptera-t-il l'affichage des alertes 'test' sur le site web LU-Alert afin d'éviter des malentendus inutiles ?
3. Comment les autorités publiques décident-elles du canal d'alerte qui sera utilisé pour informer la population d'une situation spécifique ? Quelle est la procédure appliquée à cet égard ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. SehoVIC', with a horizontal line extending to the right.

Meris SEHOVIC
Député